

COUDOUGNAN

Bulletin d'information et de liaison

Novembre 2008

N° 255

Édité par le Carrefour Culturel Coudognanais

Site internet du CCC : <http://www.carrefour-culturel-codognanais.org>

Adresse électronique : carrefour-culturel-codognanais@laposte.net

Boîte aux lettres : 23, rue de la Mairie 30920 CODOGNAN

Soirée de Théâtre

Sommaire

- * Informations C.C.C. p. 1 à 6
- * Informations municipales p. 6 à 8
- * Informations du village p. 9 à 12
- * Rubriques diverses et Agenda p. 12 à 14

*Samedi 8 novembre 2008 à 20h45
à la Salle Domitienne,
le C.C.C. et la troupe "La Galéjade"
vous présentent
"FEU Monsieur de MARCY"*



SORTIE à Saint-Gilles et au Château d'ESPEYRAN



**Samedi 15 novembre
Visite
Abbatiale de Saint-Gilles
Château d'Espeyran**

Les trois clochers de Codognan



Depuis un endroit bien précis de la rue de l'église, on peut apercevoir les trois clochers de notre village, dans un alignement presque parfait.

Cette image est à la fois rare et symbolique car il n'est pas fréquent, dans une petite commune, de compter trois édifices avec clocher. La plupart des églises et des temples en sont pourvus, ... mais rarement les mairies.

Cette trilogie est tout un symbole. En effet, le culte catholique est célébré dans notre village depuis plus de mille ans même si l'église actuelle, de son véritable nom « Saint André de Codognan », ne date que de 1874.

Au moment de la Réforme, vers 1560, une grande partie des habitants de Codognan avait adhéré aux idées de l'église réformée. Le temple actuel, achevé en 1855, dut cependant attendre 1869 avant de se voir agrémenté d'un clocheton. Avant cela, les protestants célébraient leur culte au cœur du vieux village, dans le bâtiment situé sur la place, qui n'était autre ... que l'ancienne église catholique !

Quant à notre célèbre horloge municipale, elle fut érigée en 1857. C'est donc le plus ancien de nos trois clochers ! Cette construction emblématique de Codognan est le symbole de la République et de la bonne entente entre toutes les communautés.

BIBLIOTHEQUE DU C.C.C.

ESPACE ADULTES

Lire en Fête

Samedi 18 octobre 2008, à 15 heures,
la bibliothèque du C.C.C. « espace adultes » avait invité,
Huguette ROUX, pour nous parler de son livre « de fil en aiguilles »

Elle nous a conté ce temps de nos aïeules consacré aux indispensables travaux d'aiguilles, aujourd'hui délaissés. Temps où la machine à laver linge ou vaisselle n'existait pas. Temps de l'infinie patience qu'il fallait pour broder, coudre, tricoter ou retailer les vêtements.

Aujourd'hui, devenus loisirs, les travaux d'aiguilles ont été exposés : boutis et patchwork, véritables œuvres d'art grâce à l'auteur et à Mireille CALVO. Merci à elles.

Nouveaux livres achetés et disponibles à la Bibliothèque adultes :

- FOLLETT (Ken) - Un monde sans fin
- GRANGE (Jean-Christophe) - Miserere
- COBEN (Harlan) - Mauvaise Base
- CALMEL (Mireille) - Le chant des sorcières T.
- LAPIERRE (Dominique) - Un arc-en-ciel dans la nuit

Bibliothèque « ESPACE ADULTES » ouverte
Mercredi : 15h30 - 17h30 et Vendredi : 15h30 - 17h00

BIBLIOTHEQUE « JUNIORS »



Visite des enfants de l'école Maternelle (classe d'Isabelle)



Mardi 7 octobre, les petits (4-5 ans) sont venus à la Bibliothèque Juniors où Magali et les bénévoles les attendaient pour vivre avec eux le moment du Conte et pour leur faire découvrir la Bibliothèque. Magali (Educatrice de jeunes enfants à la Crèche de Codo) a conté l'histoire de la chasse à l'ours. Concentrés, attentifs, tous les enfants ont écouté avec beaucoup d'attention. Ensuite, ils ont feuilleté, regardé les livres mis à leur disposition.

Avant de partir, par leur chant « Colchiques dans les près », ils ont dit leur joie de cette visite et à la question : « vous reviendrez ? » – leur réponse « 140 000 fois... 1 million de fois... » se passe de commentaires.

Rencontre des enfants de l'école « Les Cèdres » avec les musiciens

Les 160 élèves déambulent dans Codognan, ce jeudi 16 octobre après-midi. Mais où vont-ils ??? à la Maison du Peuple. Mais pourquoi faire ??? Ils vont rencontrer les 9 musiciens venus spécialement pour eux, pour faire leur partager leur passion de la musique.

Bien préparés par les institutrices, les enfants ont pu découvrir la richesse de tous les sons, du grave au plus aigu, émis par la trompette, le saxo, le tuba, le piccolo et bien d'autres instruments qu'ils ont pu voir, peut-être pour la première fois, et même toucher. La complicité des musiciens et des enfants a été réelle et même certains enfants ont fait leur premier essai, avec succès, à la trompette.

Pour terminer, quand « La Coupo Santo » a été interprétée par les musiciens, les enfants ont chanté de tout leur cœur.

Merci encore à Colette Nadal pour cette initiative.

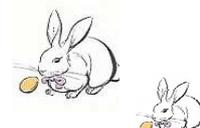
Après avoir vu les enfants aussi réceptifs, on peut se dire : pourquoi ne recommencerait-on pas ?



Horaires d'ouverture de la Bibliothèque JUNIORS

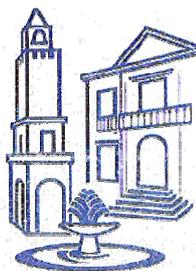
Mercredi de 10h30 à 11h45 et 16h30 à 17h45

Vendredi de 16h30 à 17h 45



LENGO NOSTRO	GENEALOGIE	
Prochaines rencontres Tous ceux qui auraient envie d'approcher la langue de nos aïeux sont cordialement invités.	Prochaines rencontres	
Mercredi 12 (mardi 11 - Férié) et mardi 24 novembre 2008 à 18H	Les lundi 3 et 17 novembre 2008 à 18H	
dans la salle du Carrefour Culturel Codognanais 23, Rue de la Mairie (face à la boîte aux lettres de la Poste)		

- : : : : : : : : : : : : : : -



INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2008

Convocation : 09/10/2008 – Affichage : 17/10/2008

Présents : JULIEN M. ROGER M. BONDONO F. SOUBEIRAN J-N. GRAS P. ARCARO H. PEREA C. CAZELLET S. DEUBEL C. BERTRAND L. NAZON J-L. SOULIER T. SEGATTI F. MEDDA M-H ARCARO M.M. GUERIN B. FEVRIER B. CHARNOT L.

Absente : MORGADHINO B.

Secrétaire de séance : MEDDA M-H.

FINANCES

Décisions modificatives

Monsieur le Maire expose qu'il s'agit de procéder au virement de crédits suivant :

2 500 € du compte 6067 (fonctionnement- service école maternelle) au compte 2183 (investissement – opération écoles) pour l'achat d'ordinateurs pour l'école maternelle. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le virement de crédits susvisé.

Subventions :

Comité des Fêtes : Monsieur le Maire expose que ledit comité a avancé pour le compte de la mairie (paiement rapide d'une facture) la somme de 70 € par chèque. A cet effet, il y a lieu de reverser cette somme. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reverser la somme de 70 € au Comité des Fêtes.

Amicale des Sapeurs Pompiers de Vergèze : Monsieur le Maire expose que cette amicale a demandé une subvention exceptionnelle afin d'organiser au mieux son cinquantenaire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (1 abstention : membre de l'amicale) décide d'allouer la somme de 400 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Vergèze.

Carrefour Culturel Codognanais : Monsieur le Maire expose que cette association a demandé une subvention exceptionnelle pour l'organisation d'un concert gratuit regroupant 53 musiciens bénévoles. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (5 abstentions : membres de l'association) décide d'octroyer la somme de 300 € au Carrefour Culturel Codognanais.

TLE (Taxe Locale d'Équipement): Monsieur GRAS expose que la Mairie a été destinataire d'un titre de recette pour le reversement de la TLE des zones d'intérêt communautaire suite à une convention signée en 2003. Cette convention est caduque car elle n'a pas d'appui juridique. Cependant, dans un souci de bonnes relations avec la Communauté de Communes et les communes membres, il serait souhaitable de procéder au paiement de ce titre tout en précisant à la communauté de communes que ce reversement ne s'effectuera pas pour les années à venir. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de payer le titre relatif à la TLE tout en précisant qu'à l'avenir la TLE restera dans le budget communal.

.../...

TRAVAUX

Feux tricolores RN 113 : Monsieur le Maire expose que dans le cadre de travaux de mise aux normes des feux de la RN 113, il serait judicieux de demander une aide financière à Mr MOURRUT, Député du Gard, (Réserve parlementaire) et le Conseil Général. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité demande l'aide financière à Mr MOURRUT et au Conseil Général.

Enfouissement du réseau Télécom : Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de signer une convention avec France Télécom pour l'enfouissement des équipements de communications électroniques rue de Vergèze. Le montant des travaux à la charge de la commune s'élève à 5 923,34 € TTC. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer ladite convention.

Elargissement de la rue de l'Eglise : Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de modifier la délibération n°22/2008 relative aux cessions de terrains, appartenant à l'Association Diocésaine de Nîmes et à l'Association Catholique d'Education Populaire, en faveur de la commune.

PERSONNEL

Indemnité spéciale de fonctions du cadre d'emplois des gardes champêtres : Monsieur le Maire expose qu'il serait souhaitable d'intégrer à la délibération instituant l'indemnité susvisé le paragraphe suivant : « *Le taux individuel pourra être modulé selon le niveau de responsabilité, le travail supplémentaire fourni et la manière de servir* ». Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité (1 abstention) décide d'intégrer le paragraphe susvisé à la délibération n°10/2007.

ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de signer une convention avec les diverses associations codognanaises dans le cadre de la mise à disposition d'infrastructures. Il expose le projet élaboré. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention avec les associations codognanaises.

DIVERS

Enquête publique « Applimeca » (demande d'autorisation d'exploiter, en régularisation, un atelier de métallisation, sablage et de mécanique générale) : Monsieur le Maire expose que lors de la réunion du 11 septembre le Conseil Municipal avait été informé qu'une enquête publique était en cours et qu'un avis devait être émis. Messieurs GRAS et PEREA donnent les diverses informations relatives au dossier. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable avec la prescription suivante : stockage des produits polluants au dessus de la côte de référence de 1988.

Balayeuse de voirie : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la balayeuse de voirie est hors service. A cet effet un appel d'offres a été effectué pour l'achat ou la Location avec Option d'Achat d'un nouveau véhicule.

Demande de location de la salle Domitienne (Eglise Méthodiste) : Monsieur le Maire expose qu'une demande de location de la salle Domitienne lui a été formulée pour une durée de 10 jours (concert, exposition...). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à une location aussi longue.

- :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: :: ::

Rénovation du Monuments aux Morts de Codognan

Peut-être, avez-vous remarqué que le Monuments aux Morts a été rénové.



Mais depuis quand, ce Monument existe-t-il à Codognan ? Lors de la séance du Conseil Municipal du 4 janvier 1924, on peut lire : « Le Maire rend compte au Conseil que le Président du Comité du Monuments aux Morts a remis à la Municipalité le Monument élevé à la mémoire des Enfants de Codognan tombés pour la patrie » .

Depuis, chaque année, un hommage est rendu aux soldats qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Le 11 novembre 2008 à 10h30, les Codognanais rendront hommage à l'héroïcité de ceux qui ont combattu au cours des dernières guerres.

Le 5 décembre, à 10h30, un hommage sera rendu aux soldats morts en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

Monsieur le Maire et les adjoints peuvent vous recevoir en MAIRIE.
Prendre rendez-vous auprès du secrétariat : Tél : 04.66.35.02.03

- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

PERMANENCE « Assistante Sociale »

Prendre rendez-vous au 04.66.73.10.50

Madame CHAUVINEAU assure ses permanences le deuxième vendredi des mois pairs.
Madame NOUET assure ses permanences le deuxième vendredi des mois impairs.

- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Inscriptions pour le recensement militaire

Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1992, et qui auront 16 ans au cours du 3ème trimestre 2008,

doivent se présenter en Mairie durant le mois de leur anniversaire.

Veuillez vous munir des pièces suivantes : – Livret de famille des Parents – Carte nationale d'identité.

- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Mairie de Codognan – C.C.A.S.

Une distribution de denrées alimentaires organisée par la Croix Rouge a lieu au centre Henry Dunant à Vergèze, pendant les mois d'hiver d'octobre à mars.

Pour en bénéficier, les personnes en difficulté financière, peuvent se présenter en Mairie avec les justificatifs de revenus, d'identité et de domicile.

- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Visite de la plate-forme de concassage à Gallargues le 2 octobre 2008

La Communauté de Communes avait déjà proposé, aux élus des diverses communes, une visite très intéressante au centre de recyclage DELTA RECYCLAGE à Saturargues.

Une visite a été prévue à la plate forme de concassage située sur le site de Gallargues. Un groupe d'une douzaine d'élus s'est donc retrouvé à la Communauté de Communes pour se rendre sur les lieux (Codognan était très bien représenté : 5 élus).

Cette plate forme permet aux professionnels de déposer les gravats. Ces gravats sont ensuite concassés et peuvent être réutilisés.

Un tonnage important (6000 tonnes environ par an) est ainsi entreposé dans ce lieu, ce qui libère les bennes des déchetteries.



- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Départ en retraite de François LELIEVRE



Vendredi 10 octobre 2008 à 19h, ils étaient nombreux à se diriger vers la Maison du Peuple. En effet, les habitants de Codognan et certains des villages voisins ainsi que des amis souhaitaient une bonne et longue retraite à François LELIEVRE, garde champêtre dans le village depuis 25 ans. Monsieur Michel JULIEN, Maire de Codognan, lui a manifesté la gratitude de tous. Florence Sauze a dit un message d'amitié au nom de ses parents. C'est très ému, que François a remercié les nombreuses personnes qui l'ont aidé dans son travail, pas toujours facile. Il a survolé les 25 ans passés au service des Codognanais : moments difficiles et moments plus gais, sans oublier les inondations de 1988. Après avoir ouvert les cadeaux offerts, le verre de l'amitié a été partagé.

Au nom de tous : « François, Bonne et Longue Retraite à Codognan ».

- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Le Site de la Mairie de CODOGNAN est disponible : <http://www.codognan.com>

Informations du village



100 ans - Madame Juliette SANIER a fêté son 100ème anniversaire à la Maison de Retraite « La Pinède », mercredi 15 octobre, entourée de ses enfants, d'amis et des résidents, des élus et des membres du Conseil d'administration, sans oublier les employés de la Maison de retraite. Monsieur BELOT, président de du Conseil d'Administration de la Maison de Retraite, les Maires de Vergèze et Codognan, Monsieur FAYE, Pasteur de l'église réformée, la Directrice de la Maison de retraite, ont présenté, à Madame SANIER, leurs meilleurs souhaits et offert fleurs et cadeaux.

Juliette GIRAN, née le 14 octobre 1908 à Vergèze, épouse en novembre 1932, Jean SANIER, natif de Codognan.

Deux filles sont nées de cette union : Jacqueline née en 1933 et Jane née en 1939.

C'est pendant la guerre, alors que Monsieur Jean SANIER était en captivité de 1940 à 1944, qu'elle s'est engagée activement au « Comité des femmes de prisonniers de guerre ». Son attachement à l'Eglise Réformée s'est manifesté par son engagement jusqu'à 80 ans. Dans la vie de Madame SANIER, sa famille a toujours tenu une grande importance.

Elle est grand-mère de 4 petits enfants et arrière-grand-mère de 2 petits enfants.

Elle est actuellement à la Maison de Retraite depuis 6 ans.

Les enfants de la Maternelle à Art'Pantin



Participer au festival « ART PANTIN » à Vergèze et au défilé, avec les marionnettes confectionnées par les enfants de la classe d'Isabelle, tel était le projet du début d'année. Le thème étant le papier, c'est à partir d'une histoire inventée : Madame Paperasse, que le travail a commencé. Madame Paperasse aime la fougasse et les « potonas », elle est amoureuse de Petit Feuillet très coquet dans son complet un peu doré.

Ils font beaucoup de travail les pitchounets : marionnettes individuelles, travail sur l'affiche, sur les mots PANTINS - PAPIER, autour de l'imaginaire. Ce projet très riche n'est pas épuisé et aura des suites.

Les marionnettes pour les tout-petits

Vive le spectacle vivant ! Une rentrée sous le signe de la couleur.

Lundi 06 octobre, à la suite du festival régional de la marionnette « Art Pantin » qui avait eu lieu pendant le week end, **une séance spectacle a été organisée pour toutes les crèches de la communauté.** Un travail, mené de concert par l'équipe de Codognan, les différentes structures d'accueil du territoire et l'association Aréma, a permis la rencontre avec la compagnie « de la Miette ».

C'est donc à la « salle de la Maison du peuple » à Codognan qu'a eu lieu le petit évènement : au programme plein de couleurs, de sourires partagés autour d'un mouton qui ne veut pas dormir comme ses congénères, et préfère largement jouer avec son amie la grenouille...

Bref du plaisir et de l'ouverture : une ouverture sur le monde qui sert également à le mieux comprendre



La semaine du goût à l'école maternelle



Pour les petits, qu'est-ce qui peut être plus intéressant que de voir faire et de faire soi-même ? ? ? C'est ce qu'ont fait les enfants de la classe d'Alexandra. Mais où sont-ils allés ? Devinez, « Chez le boulanger » et que fait le boulanger ? ? C'est magique : un peu de farine, un peu d'eau, de sel, sans oublier la levure... puis il faut pétrir, mais les petits aiment ça ... et après avoir modelé la pâte, il faut la faire cuire... Hum, ça sent bon, le pain frais... Quel régal de déguster le pain que l'on a soi-même pétri. Cette expérience enrichissante, les petits l'ont vécue avec le boulanger du village « SEBASTIEN ». Quel plaisir de faire partager son savoir et de donner le goût du bon pain.

Confort

Neuf

Rénov.

Ent. générale du bâtiment



Pour votre bien être intérieur

C.N.R aménage pour vous .

Pose menuiserie aménagement de
cuisine et salle de bain

Pose de placo et peinture

Dépannage électrique et plomberie

Installation de clim.

Gestion de travaux

Pour devis gratuit appeler

M. Clémenti au : 06.63.41.28.08

PARTENAIRES



Fred
IRRIGATION ARROSAGE

vosre technicien-conseil !



INSTALLATION , DEPANNAGE,
RENOVATION D'ANCIENS RESEAUX ENTERRES,
CONTRATS D'ENTRETIEN ANNUELS : hivernage / remise en route

« LE CONSEIL QUI VOUS MANQUAIT ! »



POMPAGE, gazon / massifs / potager

140, rue d'Aimargues 30920 CODOGNAN Tél-fax 04 66 35 48 07
E-mail : fredirrigationarrosage@wanadoo.fr

NOUS INTERVENONS AUSSI DANS LES PLUS BREFS DELAIS
SUR LES FUITES D'EAU POTABLE APRES COMPTEUR
(avec ou sans remplacement de l'ancien tuyau...)



L'ESPRIT DU MONDE – La patience est l'art d'espérer ! (Luc de Vauvenargues –moralistes français 1715 – 1747)

PETITS CONSEILS PRATIQUES – Les cendres de cheminée peuvent être utilisées comme anti-limace très efficace et parfaitement bio. Mélangées à du sable, elles forment une poudre à récurer qui permet de nettoyer les fonds de casserole ou de poêle noircis. De façon plus ponctuelle, elles peuvent également servir en cas de taches un peu résistantes sur l'épiderme (taches d'encre, de teintures capillaires etc ...)

– Votre feutre ne veut plus écrire, mettez quelques gouttes de vinaigre blanc dans le capuchon et faites tremper pendant une nuit ; le lendemain, vous pourrez le réutiliser.

A RACONTER A VOS AMIS – Le sottisier de l'école !... – Pour mieux conserver la glace, il faut la geler...

– L'armistice est une guerre qui se finit tous les ans le 11 novembre...

– Grâce à la structure de son oeil, un aigle est capable de lire un journal à 400 mètres.....

D'où viennent ces locutions parfois étranges ? – « **Reprendre du poil de la bête** » – Cette expression aphorisme, qui signifie retrouver de l'énergie, trouve son origine dans une croyance ancienne qui préconisait aux personnes ayant contracté une maladie transmise par un animal, de boire une infusion réalisée à base de poils de ce même animal. C'était, paraît-il le meilleur des antidotes ...

« **Vie de bâton de chaise** » ... Cette expression qui qualifie une vie agitée et dissolue trouve son origine dans les chaises à porteurs qui transportaient les nobles au Grand Siècle. Pour leur éviter de se croter les pieds, les bâtons servaient à les soulever. Ils devaient sans cesse être ôtés et remis en place, chaque fois que le maître montait ou descendait de la chaise à porteur. Quand la chaise restait devant une porte, les bâtons étaient rentrés dans la maison. On ne les ressortait parfois qu'à une heure avancée de la nuit. Ces bâtons de chaise étaient donc les témoins involontaires des beuveries et des coucheries de leur utilisateur : bref les témoins d'une vie dissolue, d'une vie de bâton de chaise !

Mots croisés - Novembre 2008

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3			■						■
4						■	■		
5				■	■				
6						■	■		
7						■			
8			■						
9						■			

HORIZONTALEMENT

- Aide à se surpasser.
- Transformations.
- N'importe qui – Code télégraphique.
- Géant – Radium.
- Céans – Beaux jours.
- Tournas – Période des amours.
- Racine – Utilisé.
- Possessif – Passer sous l'eau.
- Personnel – Cardinal triplé.

VERTICALEMENT

- Sentimentalité.
- Relatif à la commune.
- Note – Tracte.
- Cracheur – Irritant.
- Dieu égyptien – Connais.
- Exercice.
- Ile grecque – Astuces.
- Chères.
- Pieuse abréviation – Fleurs.

Solution de la grille - OCTOBRE 2008

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	C	R	O	I	S	A	D	E	S
2	L	I	S	T	E	■	■	T	E
3	U	V	E	■	L	A	B	E	L
4	B	A	R	R	E	U	R	S	■
5	M	U	■	A	N	N	A	■	N
6	A	X	E	■	I	A	M	B	E
7	N	■	B	O	U	G	E	R	A
8	■	M	A	I	R	E	S	■	N
9	F	U	T	E	E	S	■	U	T

Annonces et publicités

*Nous rappelons que les Annonces et Publicités doivent être remises
au plus tard le 10 de chaque mois précédant la parution du Bulletin
au 23, rue de la Mairie (en face de la boîte aux lettres de la Poste)
Nous vous remercions de transmettre le texte écrit accompagné,
de préférence, d'un support informatique*

Vente – Remorque ERKA
Dimensions : 1,10 – 0,92 – 0,37
Prix 200€ - Tél : 04.66.35.18.34



A noter dans l'agenda

NOVEMBRE		DECEMBRE
Samedi 1 ^{er} Dimanche 2	Toussaint - Férié Jours des morts	Vendredi 5 et Samedi 6 - TELETHON
Lundi 3	Généalogie - C.C.C.	
Vendredi 7	Echange sur la création « Association Nature »	Dimanche 7 - Loto « Eglise Catholique » Dimanche 14 - Concert de NOEL - C.C.C. Foire au GRAS - « Les Amis du Bon Vieux Temps »
Samedi 8 Dimanche 9 W.E. 8 et 9	Soirée de Théâtre - Feu Monsieur de Marcy - C.C.C. Valence-La Drôme « Les Amis du Bon Vieux Temps » Lotos de Codogym - Exposition de peintures au Temple	
Mardi 11	Armistice - Dépôt de gerbe au Monument aux Morts	
Mercredi 12	Lengo Nostro - C.C.C	
Samedi 15 W.E. 15 et 16	Visites à Saint-Gilles - C.C.C. Loto « Les Amis du Bon Vieux Temps »	
Lundi 17	Généalogie - C.C.C	
Samedi 22 Dimanche 23	Encierro C.T. « La Ficelle » - Loto Ecole "Les Cèdres" Loto « Eglise Réformée »	
Mardi 25	Lengo Nostro - C.C.C	
Samedi 29 Dimanche 30 W.E. 29 et 30	Encierro C.T. « La Ficelle Bourse aux jouets - Codolien Loto « Les Amis du Bon Vieux Temps »	

